

<b>Ordre du jour</b>	<b>Synthèse des échanges</b>
<p><b>Aménagement du souterrain du Mail dans le cadre du Comité Consultatif de Programmation des Travaux : Sébastien GUERAUD Maire Adjoint à la proximité et aux déplacements</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Passage difficile à aménager.</li> <li>- Constat technique réalisé avec la SNCF le 30 juillet 2020 : tout ce qui se trouve en dessous des tabliers des rails appartient à la SNCF. Des contrôles visuel réguliers doivent être faits par la SNCF pour noter l'évolution du tunnel, c'est pourquoi le mur doit rester visible.</li> <li>- La Ville propose dans un premier temps d'installer une signalétique à l'extérieur du souterrain pour mieux identifier l'entrée du passage.</li> <li>- Actuellement aucune solution n'a été arrêtée concernant l'intérieur du souterrain : des panneaux pourraient être installés sur les murs pour accueillir différentes expositions ainsi qu'une étude sur l'éclairage.</li> <li>- La Ville prévoit sur 2021 d'intervenir sur la voirie du quartier avec la réfection de la rue des Tulipes et le haut de la rue du Peloux</li> </ul>
<p><b>Présentation de la synthèse de la concertation sur le parc de la Madeleine</b></p>	<p><b>Qui a été consulté ?</b></p> <p><b>E-consultation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du 23 septembre au 23 octobre 2020</li> <li>• 365 personnes</li> <li>• 66% de femmes</li> <li>• 80% habitant Bourg-en-Bresse</li> <li>• 50% habitant le secteur Gare</li> </ul> <p><b>Les ateliers sur site :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 mercredis après-midi</li> <li>• 70 personnes rencontrées dont 21 personnes ayant pris un temps significatif pour identifier les forces et faiblesses du parc puis faire des propositions.</li> <li>• L'atelier dédié au conseil citoyen et aux usagers du Plateau</li> <li>• 12 personnes ont été présentes pour identifier les forces et faiblesses du parc puis faire des propositions.</li> </ul> <p><b>La rencontre des services de la Ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 services consultés</li> <li>• Recueil de leur usage spécifique et de leur recommandation pour le futur aménagement.</li> </ul>

### Diagnostic d'usage du parc

Les forces	Les faiblesses
<b>L'ambiance</b>	
Parc tranquille et silencieux Cocon au centre ville Côté sauvage et préservé	Environnement (bâtiment muré)
<b>Le patrimoine</b>	
Les arbres Lieu de biodiversité L'histoire des bâtiments	Parc méconnu
<b>Usage du site</b>	
Lieu de rencontre des propriétaires de chien Peu fréquenté	Propreté : déchets, déjections canines Squat par des marginaux activités illicites
<b>Structuration du parc et aménagements existants</b>	
Les cheminements Parc peu aménagé, permet d'être en contact avec la nature Grand parc permettant d'avoir différentes activités	Cheminement sombre l'hiver Les entrées : peu visible Manque de mobilier de détente Manque passage piéton rBoulevard Paul Bert Manque un accès par Ancien Combattant côté Gare

### Les projections pour le futur parc

- Le parc de la Madeleine de demain doit être avant tout un parc vert pour valoriser et préserver la nature et un parc apaisé pour se détendre.
- Le parc doit être le plus naturel possible

A conserver	A développer ou imaginer	A proscrire
Un lieu calme et paisible Un lieu ou le patrimoine actuel est mis en valeur	Un lieu différent des autres parcs de la Ville. Un lieu avec de nouvelles plantations Un lieu pédagogique Un lieu peu aménagé mais équipé Un lieu de fraîcheur Un lieu accessible Un lieu éclairé Un lieu ouvert et animé	Un parc trop aménagé Un parc minéral ou artificiel

### Suite du travail sur le parc de la Madeleine

- Présentation du scénario d'aménagement du parc dans les prochains mois.
- Les travaux se dérouleront après la construction du bâtiment côté Alsace Lorraine par le promoteur Cardinal.

### Présentation des travaux du groupe de travail contrat de ville

### Rappel des objectifs du groupe de travail :

- Permettre aux conseillers citoyens de comprendre et de s'approprier le fonctionnement du contrat de ville.
- Solliciter l'avis des conseillers citoyens sur les projets déposés dans le cadre du contrat de ville.
- Permettre aux conseillers citoyens d'être représentés aux instances de décision du contrat de ville.
- Inciter les conseillers citoyens à faire du lien entre les habitants des quartiers prioritaires « politique de la ville » et les projets déposés dans le cadre du contrat de ville sous différentes formes : diagnostic en marchant, participation à une action, proposition d'une action sur le territoire...

	<p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Jeudi 12 novembre</b> : présentation du fonctionnement du contrat de ville.</li> <li>- <b>Mercredi 18 novembre</b> : présentation des 71 projets déposés.</li> <li>- <b>De fin décembre jusqu'au 11 janvier</b> : lecture des projets avec la grille d'analyse</li> <li>- <b>Jeudi 14 janvier</b> : mise en commun des retours sur les projets.</li> </ul> <p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis des conseillers citoyens relayé auprès des porteurs de projets et des techniciens participants aux instances de suivi du contrat de ville.</li> <li>- Participation de deux représentants aux instances de suivi du contrat de ville</li> <li>- Rencontre de porteurs de projet qui ont particulièrement interpellé les conseillers citoyens pour mieux connaître leur projet.</li> </ul> <p><b>Synthèse des échanges suite à la présentation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail particulièrement apprécié et enrichissant pour les conseillers citoyens mais aussi pour la Ville, permet d'avoir un autre regard sur les projets.</li> <li>- Conseillers citoyens en attente de savoir comment le travail réalisé va être pris en compte.</li> </ul>
<p><b>Présentation des travaux du groupe de travail bilan renouvellement des conseils citoyens</b></p>	<p><b>Rappel des objectifs du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un bilan de la session 2018-2021 des conseils citoyens</li> <li>- Faire des propositions d'évolution et d'amélioration sur des thématiques identifiées</li> <li>- Préparer le renouvellement des conseils citoyens</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'un questionnaire en ligne</b></li> <li>- <b>Mercredi 18 novembre</b> : Réflexion sur le rôle des conseils citoyens</li> <li>- <b>Mercredi 2 décembre</b> : Réflexion sur les thématiques à travailler en conseil citoyen et le fonctionnement</li> </ul> <p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière</li> <li>- Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET</li> <li>- Organisation d'un nouveau temps de travail sur le renouvellement</li> </ul> <p><b>Présentation des propositions du groupe de travail :</b></p> <p><b>* Rôle des conseils citoyens :</b></p> <p><b>1- Lien avec les habitants (+ relais auprès de la Ville) et les associations du quartier</b> (organisation de temps convivial au démarrage de la session pour connaître et se faire connaître, présentation du conseil citoyen à l'occasion d'une quinzaine citoyenne, organisation de diagnostic en marchant, présence sur des animations et temps forts sur le quartier...)</p> <p><b>2- Etre informé sur le quartier, la ville</b> (poursuite de la réception des infos travaux, l'adjoint référent vient présenter les projets du quartier...)</p>

**3- Concertation/consultation sur les grands projets de la Ville** (être concerté en amont sur les projets importants de la Ville, être clair dans le niveau d'implication des conseils citoyens sur le projet, identifier les points du projet qui peuvent être mis en discussion ou non)

**\* Les thématiques à travailler et sous quelle forme :**

**Groupe de travail par quartier, à l'initiative des conseils citoyens :** vie de quartier, vivre ensemble, solidarité, lien social, cadre de vie

**Groupe de travail en inter-conseils, à l'initiative des conseils citoyens :** solidarité, lien social et transition écologique

**Groupe de travail inter-conseils à l'initiative de la Ville :** développement modes doux, cadre de vie, sécurisation des déplacements, transition écologique, culture, éducation, urbanisme

**\* A maintenir :**

Travail en inter-conseils

Formations

Travail en plénière sur un sujet défini

**\* A créer :**

Réserver une page pour les conseils citoyens dans le magazine C'est à Bourg

Proposer un temps convivial une fois par an

Réaliser un livret « mon conseil citoyen a du talent »

**- A modifier :**

Plus de réunion inter-conseils

Des zones géographiques à revoir

Des réunions sans la présence des élus

**Les enjeux identifiés pour le renouvellement des conseils citoyens :**

- IDENTIFIER un rôle clair, partagé et reconnu pour les conseillers citoyens
- DIVERSIFIER, pour rendre les conseillers citoyens plus représentatifs de la population
- RESPONSABILISER pour permettre un fonctionnement plus ouvert, représentatif et autonome.
- OUVRIR sur le quartier, sur les habitants sur les associations

**Propositions de principe d'évolution des conseils citoyens :**

**\* Rôle des Conseils citoyens :**

- Ambassadeur de la participation sur le quartier : relais d'information, rencontre avec les habitants et les associations du territoire...
- Missionnés par la Ville pour rendre un avis, réaliser un diagnostic... sur une thématique identifiée et un calendrier précis

**\* Composition-Fonctionnement**

- Le conseil citoyen est composé :
  - d'un collège habitant sans limite de nombre
  - d'un collège associations sur volontariat ou sollicitées par les conseils citoyens

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bureau est le cœur du fonctionnement du conseil citoyen (il prépare l'ordre du jour des plénières, propose des actions pour la rencontre des habitants...) et se réunit régulièrement pour dynamiser le conseil citoyen.</li> <li>- Le travail en inter-conseils est organisé et favorisé</li> <li>- Une enveloppe financière de fonctionnement est mise à disposition des conseils citoyens pour leur permettre de financer des actions, animations, formations... (enveloppe qui remplace le Fonds de Participation des Habitants).</li> </ul> <p><b>Synthèse des échanges suite à la présentation :</b>  Le collège habitants sans limite de nombre avec intégration au fur et à mesure est une bonne idée pour permettre à chacun de venir en fonction de son investissement et de ses centres d'intérêts. Cela soulève aussi certaines réserves : répartition de la parole, intérêt des participants.  Pour le conseil citoyen la plénière n'est pas un lieu d'échange mais plutôt un lieu d'enregistrement des travaux des groupes de travail.  Le but du conseil citoyen n'est pas juste d'avoir de l'information mais de faire vivre le conseil citoyen en faisant des propositions.  La notion d'engagement dans la réalisation d'un projet est importante.  La découverte du quartier est un préalable essentiel pour créer de la cohésion sur le conseil.  Rendre plus attractif le conseil en proposant d'autres sujets, des ateliers thématiques ouverts à tous les habitants.</p>
<p><b>Présentation des travaux du groupe de travail budget participatif</b></p>	<p><b>Rappel des objectifs du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un bilan du CCPT (comité consultatif de programmation des travaux)</li> <li>- Identifier les rôles du conseil citoyen dans la mise en œuvre et le suivi du budget participatif</li> <li>- Tester les principes donnés par la Municipalité au budget participatif auprès des habitants</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Proposition d'un questionnaire en ligne pour faire le bilan du CCPT.</b></li> <li>- <b>Jeudi 26 novembre :</b> Présentation des étapes d'un budget participatif et réflexion sur l'âge des déposants.</li> <li>- <b>Jeudi 10 décembre :</b> Réflexion sur le rôle des conseils citoyens dans le budget participatif</li> </ul> <p><b>Suite du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des travaux du groupe dans chaque plénière</li> <li>- Temps d'échange sur les propositions avec Fabrice CANET</li> <li>- Organisation d'un nouveau temps de travail sur les critères d'éligibilité</li> </ul> <p><b>Définition d'un budget participatif :</b>  Un budget participatif est un dispositif permettant d'associer des citoyens non élus à l'allocation des finances publiques. C'est une enveloppe budgétaire identifiée permettant de financer des projets proposés et votés par les habitants.</p>

	<p><b>Les étapes du budget participatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les habitants déposent leurs projets</li> <li>- La commune étudie leur recevabilité</li> <li>- Les habitants votent pour leurs projets préférés</li> <li>- Annonce des projets gagnants</li> <li>- Réalisation des projets par la commune et les habitants</li> </ul> <p><b>Présentation des propositions du groupe de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mineurs doivent pouvoir déposer et voter pour les projets</li> <li>- Le dépôt de projet collectif est à favoriser</li> <li>- Le conseil citoyen a un rôle dans la <u>mise en œuvre</u> du budget participatif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la réflexion sur l'âge des déposants, proposition de rôle pour le CC, échange sur les critères d'éligibilité</li> <li>• Promotion du budget participatif auprès des habitants</li> </ul> </li> <li>- Le conseil citoyen a un rôle dans <u>le suivi</u> du budget participatif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide technique au dépôt des projets auprès des habitants</li> <li>• Participe à la commission d'éligibilité</li> </ul> </li> <li>- Participe à l'évaluation</li> </ul>
<b>Marché aux bonnes astuces</b>	Prochaine réunion lundi 18 janvier à 18h.
<b>Information divers</b>	Des membres de l'association du Plateau ont constitué une commission « prospective sur le territoire » pour travailler sur les conséquences des futurs aménagements sur le quartier (Tannerie, Voltaire...). L'association du Plateau invite les conseillers citoyens qui le souhaitent à rejoindre cette commission.
<b>Calendrier</b>	<b>Prochain bureau : Mercredi 17 mars à 18h30</b> <b>Séance plénière : Vendredi 9 avril à 18h30</b>

## Les participants :

Ville de Bourg-en-Bresse	Nathalie MARIADASSOU (co-animatrice élue) Leslie COBO-MOREL (animatrice citoyenneté)
Conseillers citoyens	Andréa CHIRIAC, Denis DUCARD, Jérôme FRIAUD, Antoine HENRARD, Franck HERARD, Benjamin MICHEL, Johanna OLESZAK, Dominique PLANCHE, Laure PONTIUS, Nathalie POURCHOUX et Maryse JOLY (Espace de Vie Sociale du Plateau)
Excusés	Nelly MIGNOT-ALIX, Laurent CHATELET (Agence Chatelet), Annie SAVIDAN (Ludothèque)